



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

Rapport annuel 2024

Aides financières promotion de l'égalité entre femmes et hommes
dans la vie professionnelle

Sommaire

1. Aides financières pour l'égalité dans la vie professionnelle	2
Bases légales	2
Ordre de priorité 2021-2025.....	2
Procédure d'octroi et de contrôle	3
2. Versements des aides financières en 2024 et prévisions	3
3. Requêtes déposées en 2024	4
4. Requêtes acceptées	6
Projets correspondant au point fort A	6
Projets correspondant au point fort B	8
Autres projets.....	10
5. Annexes : Bases légales et publications.....	11

Bureau fédéral de l'égalité
entre femmes et hommes BFEG
Schwarztorstrasse 51, 3003 Berne
info@ebg.admin.ch
www.ebg.admin.ch/af

Renseignements sur les aides financières

Gilles Meylan
Tél. : 058 464 05 16, e-mail: gilles.meylan@ebg.admin.ch

Marianne Ochsenbein
Tél. : 058 464 05 15, e-mail: marianne.ochsenbein@ebg.admin.ch

Markus Studer
Tél. : 058 462 35 19, e-mail: markus.studer@ebg.admin.ch

1. Aides financières pour l'égalité dans la vie professionnelle

Bases légales

La loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (loi sur l'égalité, LEg) prévoit des aides financières afin d'**encourager la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes dans la vie professionnelle** au moyen de programmes de promotion¹.

Le crédit mis à disposition pour les aides financières pour l'égalité dans la vie professionnelle est fixé par le Parlement lors des débats annuels sur le budget, sur proposition du Conseil fédéral et des Commissions des finances des deux Chambres. En 2024, il s'élève à environ 4,3 millions de francs.

Selon l'art. 14 LEg ainsi que l'ordonnance y relative, la Confédération peut soutenir financièrement des projets qui contribuent de façon concrète à la réalisation de l'égalité dans la vie professionnelle. Ces projets sont réalisés par des organisations à but non lucratif, qu'elles soient privées ou publiques, par exemple: des associations d'employeurs ou d'employé-e-s, des institutions de formation, des organisations soutenant les femmes et les hommes ainsi que par des bureaux de l'égalité.

Certains critères doivent être remplis pour que les projets soient soutenus. Ils sont énumérés dans les directives². Ainsi, tous les bénéficiaires d'aides financières sont tenus de fournir des prestations propres raisonnables.

Ordre de priorité 2021-2025

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a édicté un ordre de priorité pour l'allocation des aides financières en vertu de la loi sur l'égalité (LEg) pour les années 2021 à 2024. En 2024, cet ordre de priorité a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2025. Pour les octrois à partir de 2026, le département publiera un nouvel ordre de priorité à l'été 2025.

Entre 2021 et 2025, sont prioritairement soutenus des projets s'inscrivant dans l'un des deux points forts suivants :

Point fort A

Programmes visant à encourager le développement et l'utilisation de prestations et produits pour les entreprises destinées en particulier à la réalisation de l'égalité salariale entre femmes et hommes et à la promotion de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Les projets visent à encourager le développement et l'utilisation continue de prestations et produits standardisés destinés aux employeurs. Ils doivent contribuer à la promotion concrète et durable de l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'entreprise, en particulier en matière d'égalité salariale et de conciliation entre travail et famille.

Point fort B

Programmes visant à encourager une représentation égale entre femmes et hommes dans des professions et des branches souffrant de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Les projets visent à assurer une représentation égale entre femmes et hommes dans des professions et des branches dans lesquelles l'un des deux sexes est clairement sous-représenté et qui souffrent de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

¹ Appelés ci-après «projets» par souci de simplification.

² Aides financières Promotion de l'égalité entre femmes et hommes dans la vie professionnelle, Directives, 2024

<https://backend.ebg.admin.ch/fileservice/sdweb-docs-prod-ebgch-files/files/2024/11/29/d9c75fb4-0ba8-4861-bb58-0f4c59628c57.pdf>

Dans la mesure où les moyens financiers le permettent, **d'autres projets**, qui ne correspondent pas aux points forts A et B mais satisfont aux conditions de l'art. 14 LEg, peuvent bénéficier d'aides financières.

Procédure d'octroi et de contrôle

Le BFEG est chargé d'octroyer les subsides. Il étudie chaque requête selon une procédure standardisée précise. Les requêtes font l'objet d'une analyse interne, et sont, en règle générale, soumises à des spécialistes externes pour expertise.

2. Versements des aides financières en 2024 et prévisions

En 2024, 4,3 millions de francs étaient disponibles. Sur ce montant, 2,5 millions de francs ont été versés à des projets lancés avant 2024. Environ 1 million de francs a été versé à des demandes soumises et approuvées en 2024.

Aperçu des versements au titre des aides financières en 2024	Montant versé (CHF)	En %
Projets lancés avant 2024	2'490'510	71 %
Projets lancés en 2024	1'017'300	29 %
Total	3'507'810	100 %

Le versement des aides financières pour des projets s'échelonne sur toute la durée des projets. Il s'effectue en plusieurs tranches et généralement sur plusieurs années.

Crédit et aides financières versées en 2024	Total du crédit d'aide financière (CHF)	Paiements effectués (CHF)	Reste du crédit (CHF)
Projets en cours	4'329'600	3'507'810	821'790

Le tableau ci-dessous montre que plus de la moitié du crédit disponible pour 2025 est engagée pour des requêtes acceptées.

Crédit et aides financières planifiées	Montant prévisionnel du crédit d'aide financière (CHF)	Montant engagé pour des projets en cours (CHF)	Moyens disponibles pour octroi (CHF)
2025	4'135'400	3'141'080	994'320
2026	4'121'200	2'166'900	1'954'300

Les coûts inhérents au programme sont financés au moyen du crédit de fonctionnement du BFEG. Ils couvraient les coûts pour, les évaluations, les expertises des spécialistes externes, le travail d'information, l'actualisation du répertoire en ligne des portraits des projets soutenus, ainsi que les traductions. Afin d'assurer la qualité des projets et de renforcer leur impact sur le long terme, le BFEG peut procéder à des mesures d'accompagnement et faire appel à des conseils de spécialistes externes.

3. Requêtes déposées en 2024

En 2024, 62 requêtes ont été déposées, représentant une demande totale proche de 8 millions de francs. Sur les 62 requêtes présentées, 34 requêtes ont été acceptées, 28 ont été rejetées.

Evolution du nombre des requêtes de 2022 à 2024	Requêtes déposées	Requêtes acceptées	Requêtes acceptées en %
2022	26	17	65%
2023	35	24	69%
2024	62	34	55%

Sur les 34 requêtes acceptées, 30 correspondaient aux deux points forts de l'actuel ordre de priorité (dont six requêtes pour un avant-projet) ce qui représente 95% du montant total alloué en 2024. 4 requêtes s'inscrivaient dans les domaines d'encouragement des aides financières selon la LEg sans entrer dans les points forts de l'ordre de priorité (dont une requête pour un avant-projet).

Requêtes acceptées en 2024	Requêtes acceptées	Montant demandé (CHF)	Montant alloué (CHF)	Montant alloué en %
Projets point fort A	16	3'354'663	3'142'100	59%
Projets point fort B	14	2'062'924	1'919'200	36%
Autres projets	4	290'300	270'300	5%
Total	34	5'707'887	5'331'600	100 %

Couverture linguistique des requêtes acceptées en 2024	Requêtes acceptées	En %	Montant alloué (CHF)	En %
Suisse entière	15	44%	1'787'000	34%
Suisse allemande et romande	2	6%	354'500	7%
Suisse allemande et italienne	1	3%	100'000	2%
Suisse allemande	14	41%	2'950'100	55%
Suisse romande	2	6%	140'000	3%
Total	34	100%	5'331'600	100%

Les requêtes refusées en 2024 se montent au total à 28. Toutes les requêtes refusées concernaient en particulier des projets qui ne répondaient pas aux critères définis dans les directives.

Requêtes refusées en 2024	Requêtes déposées	Requêtes refusées	Requêtes refusées en %	Montant requêtes refusées (CHF)
Total	62	28	45 %	2'280'290

Motifs principaux de refus en 2024	Requêtes refusées	Montant requêtes refusées (CHF)
Concept / qualité du projet insuffisant	22	2'171'570
Exigences relatives à l'organisme responsable non remplies	5	93'720
Projet ne concerne pas la vie professionnelle	1	15'000
Retrait du projet	0	0
Total	28	2'280'290

4. Requêtes acceptées

Projets correspondant au point fort A

En 2024, conformément à l'ordre de priorité 2021-2025, les projets poursuivant les objectifs correspondant aux points forts A et B sont soutenus en priorité.

Sur les 62 requêtes déposées, 16 ont été approuvées dans le point fort A. Les projets approuvés visent effectivement le **développement et l'utilisation de prestations et produits destinés à favoriser l'égalité entre femmes et hommes dans les entreprises**.

Le montant alloué à ce type de projet se monte à CHF 3'142'100 et correspond à 59% du total des montants alloués en 2024.

N°	Titre	Organisme responsable	Aide financière	Région linguistique			
				D	F	I	R
24-009	«KMU konkret+» Präventionsprojekt gegen sexuelle und sexistische Belästigung am Arbeitsplatz – Ausbau des Angebots Offres pour les entreprises visant à prévenir le harcèlement sexuel sur le lieu de travail	Fachstelle für Gleichstellung Stadt Zürich (ZFG), Zürich Abteilung Chancengleichheit des Kantons Appenzell Ausserrhoden, Herisau Abteilung Integration und Gleichstellung des Kantons St. Gallen, St. Gallen	284'100				
24-012	Teilzeitbau. Vereinbarkeit im Gebäudehüllengewerbe Promouvoir la conciliation des vies professionnelle et familiale dans le secteur de l'enveloppe des édifices	Verein Pro Teilzeit, Chur Gebäudehülle Schweiz, Verband Schweizer Gebäudehüllen-Unternehmungen, Uzwil Gewerkschaft Unia, Bern Gewerkschaft Syna, Olten	637'000				
24-016	Arbeitsmodelle für Vereinbarkeit im Holzbau Promouvoir la conciliation des vies professionnelle et familiale dans le secteur de la construction en bois	Verein Pro Teilzeit, Chur Holzbau Schweiz, Zürich Gewerkschaft Unia, Bern Gewerkschaft Syna, Olten Baukader Schweiz, Olten Kaufmännischer Verband Schweiz, Zürich	538'000				
24-017	DE&I (diversity, equity and inclusion) Analytics - Künstliche Intelligenz und People Analytics zur Förderung der Gleichstellung von Frau und Mann im Erwerbsleben Offres pour les entreprises concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la gestion des ressources humaines en matière d'égalité	OST Ostschweizer Fachhochschule, Institut für Organisation und Leadership (IOL), St. Gallen	222'000				
24-018	Trans at Work Offres de formation sur l'égalité des personnes trans à destination de personnes spécialisées au sein d'entreprises	Berner Fachhochschule, Institut New Work, Bern Transgender Network Switzerland (TGNS), Bern	157'000				

N°	Titre	Organisme responsable	Aide financière	Région linguistique			
				D	F	I	R
24-019	Prävention sexuelle Belästigung in Schweizer Spitäler und Sensibilisierung der Ärzt:innen (Vorprojekt) Conception d'un projet de prévention contre le harcèlement sexuel dans les cliniques n	Vsao Verband Schweizerischer Assistenz- und Oberärztinnen und -ärzte, Bern	15'000				
24-022	Netzwerk Faire Reinigung (Vorprojekt) Conception d'un projet sur les conditions de travail et l'égalité des chances dans le secteur du nettoyage	Verein Crescenda, Basel	15'000				
24-026	Verbesserung der Vereinbarkeit in den schweizerischen Berufstheatern - Standortbestimmung (Vorprojekt) Enquête sur la conciliation travail-famille dans le domaine du théâtre	Schweizerischer Bühnenverband (SBV), Luzern	15'000				
24-034	HRMed-Kompass: Umsetzung einer ausgewogenen Life-Domain-Balance und chancengleichen Laufbahngestaltung im Klinikalltag. Ein Navigationstool für Ärztinnen, Ärzte und HR-Fachpersonen Instrument pour les établissements hospitaliers destiné à une planification collaborative et favorable à la famille en matière de développement du personnel	Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW, Hochschule für Angewandte Psychologie, Institut für Kooperationsforschung und -entwicklung, Olten	147'000				
24-038	Attraktive Arztpraxen dank Vereinbarkeit Ateliers et offres de conseil pour cabinets médicaux en vue de l'amélioration de la conciliation travail-famille pour le personnel	Ärztegesellschaft des Kantons Zürich (AGZ), Zürich	140'000				
24-040	Sensibilisierungskampagne Schutz vor Grenzverletzungen in Dentalberufen (Arbeitstitel) Prévention du harcèlement sexuel sur le lieu de travail	Swiss Dental Hygienists, Lommiswil	145'000				
24-042	HR-Lösungen für systematisches Re-Boarding und Integration von Elternkompetenzen zur Förderung einer geschlechtergerechten Karriereentwicklung für Rückkehrende Boîte à outils pour l'encouragement de la réinsertion professionnelle et le développement de carrière favorable à la famille	Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW), Institut für Personalmanagement und Organisation (PMO), Olten	100'000				
24-043	Einführung von Lohngleichheitskontrollen im Beschaffungswesen in der Stadt Luzern Contrôle du respect de l'égalité salariale entre femmes et hommes dans les marchés publics	Stadt Luzern, Fachstelle Gleichstellung, Luzern	60'000				
24-049	Vereinbarkeit von Beruf und Privatleben in Infrastruktur-Bauunternehmen Promotion de conditions de travail favorables à la famille dans les entreprises de construction d'infrastructures	Branchenverband Infra-Suisse, Zürich	121'000				
24-050	Netzwerk Faire Reinigung Normes et instruments pour des conditions de travail équitables dans la branche du nettoyage	Verein Crescenda, Basel Verein Zentrum für Care Kooperativen, Zürich	300'000				
24-057	Kompetenzzentrum und Kultur-Wegweiser VIII Encouragement de l'égalité dans les entreprises technologiques	Schweizerische Vereinigung der Ingenieurinnen SVIN, Zürich	246'000				

Projets correspondant au point fort B

Sur les 62 requêtes déposées pour des projets, 14 ont été approuvées dans le point fort B. Les projets visent effectivement à **encourager une représentation égale entre femmes et hommes dans des professions et des branches souffrant de pénurie de main-d'œuvre qualifiée**.

Le montant alloué à ce type de projet se monte à CHF 1'919'200 et correspond à 36% du total des montants alloués en 2024.

N°	Titre	Organisme responsable	Aide financière	Région linguistique			
				D	F	I	R
24-001	Meitli-Technik-Tage (MTT) 2024-26 Ateliers de découverte des métiers techniques en entreprise destinés aux filles	Verein IngCH, MINT for our Future, Zürich	152'700				
24-007	Avanti – Talentsuche in der Berufswahl Développement des offres pour la semaine scolaire thématique sur la planification réfléchie de la carrière professionnelle et de la vie	Verein Avanti – Talentsuche in der Berufswahl, Wabern	69'000				
24-008	MINT-Frauen Netzwerk: Frauenförderung im MINT-Bereich in den Kantonen Aargau, Luzern, Zug und Zürich Evénements destinés à présenter aux filles les domaines et professions scientifiques et techniques	Dienststelle Gymnasialbildung des Kantons Luzern, Luzern Departement Bildung, Kultur und Sport, Sektion Mittelschule, Aarau Amt für Mittelschulen und Pädagogische Hochschule, Kanton Zug, Zug Kantonsschule MNG Rämibühl, Zürich	225'000				
24-014	Girls Can Code Ateliers d'informatique pour les filles	Verein Girls Can Code, Meilen	71'000				
24-020	Mein Beruf - Workshop zum Einfluss von Geschlechterstereotypen auf die Berufswahl 2024-27 Ateliers pour un choix de profession neutre dans les écoles	jumpss, Fachstelle für geschlechtersensible Pädagogik, Zürich	359'000				
24-024	Weiterentwicklung des Angebots von Code Excursion (Vorprojekt) Conception d'un projet visant à augmenter la proportion de femmes dans les secteurs techniques	Verein Code Excursion, St. Gallen	15'000				
24-039	Naturwissenschaftlerinnen und Ingenieurinnen kennen lernen - Geschlechterrollen und Berufswelten erkunden Environnement d'apprentissage numérique et atelier d'apprentissage pour les écoles (3e à 6e années) portant sur les rôles de genre et le choix d'un métier	Pädagogische Hochschule Luzern (PH Luzern), Luzern	200'000				
24-045	Girls@HES 2025-2027 Camps de découverte de l'informatique, de la technique, des sciences et de l'entrepreneuriat destinés aux filles	HES-SO Valais-Wallis, Institut Informatique, Sierre	102'500				
24-051	herHACK Initiative Manifestations et réseaux pour encourager les femmes à s'engager dans les métiers TIC	Verein digitalswitzerland, Zürich	80'000				

N°	Titre	Organisme responsable	Aide financière	Région linguistique			
				D	F	I	R
24-053	Wer ist dein Vorbild? Gendersensible MINT-Vorbilder für Kinder Thématisation ludique et sensible au genre dans les écoles maternelles	Universität Basel, Institut für Bildungswissenschaften IBW, Muttenz	263'000				
24-056	Neue Rollenbilder auf dem Weg zur Gleichstellung in naturwissenschaftlichen Berufen Ateliers et expéditions visant à promouvoir les professions du domaine des sciences naturelles auprès des filles	Verein Girls* on Ice Switzerland, Gattikon	252'000				
24-058	Inklusive IT-Landschaft: Chancengleichheit und nachhaltige Förderung für Frauen Offres de formation et de réseautage destinées aux femmes exerçant des professions TIC	Verein Code Excursion, St. Gallen	100'000				
24-061	Berufsmessen: Mädchen den Weg in ICT-Berufe ebnen (Vorprojekt) Concept de promotion de l'apprentissage de métiers TIC destiné aux filles	ICT Berufsbildung Schweiz, Bern	15'000				
24-062	Gleichstellung in der Informatik-Ausbildung (Vorprojekt) Clarifications en vue de l'augmentation de la part de femmes dans les formations d'informatique	Association 42 Switzerland, Renens VD	15'000				

Autres projets

Sur les 62 requêtes déposées pour des projets, 4 ne correspondaient pas aux points forts de l'ordre de priorité mais s'inscrivaient dans les **domaines d'encouragement de la LEg** et répondaient aux critères définis dans les directives. Ces requêtes sont donc comprises dans la catégorie « autres projets ».

Le montant alloué à ce type de projet se monte à CHF 270'300 et correspond à 5% du total des montants alloués en 2024.

N°	Titre	Organisme responsable	Aide financière	Région linguistique			
				D	F	I	R
24-021	Massnahmen und geeignete Präventions- und Interventionsinstrumente im Themenbereich «Sexuelle Belästigung am Arbeitsplatz» für selbstständige und angestellte Dentalhygieniker*innen (Vorprojekt) Conception d'un projet de prévention contre le harcèlement sexuel dans les cabinets dentaires	Swiss Dental Hygienists, Sursee	12'300				
24-046	Weiterbildung zum Engagement in landwirtschaftlichen Organisationen - Lehrgang Westschweiz Cours visant à accroître la présence des femmes dans les organisations agricoles	Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband SBLV, Brugg	80'000				
24-052	Ensemble de publications « Femmes et Hommes » en agriculture : statuts et protection Publication en vue de la promotion de l'égalité dans les exploitations agricoles familiales	Association AGRIDEA, Lausanne	60'000				
24-060	MOOC leadership inclusif dans le monde de la tech Formation continue des cadres en matière de leadership intégratif	Fondation impactIA, Genève	118'000				

La liste de tous les projets approuvés est disponible sur le site internet du BFEG. Elle est régulièrement actualisée.

Répertoire de projets

Les projets soutenus par le BFEG sont recensés dans un **répertoire de projets en ligne**. Ce répertoire permet aux personnes intéressées de repérer rapidement et facilement les projets à l'aide de divers critères de recherche, dans chaque cas, d'obtenir une description du projet, de la méthodologie utilisée, du public cible ainsi que des produits élaborés dans le cadre de ces projets. Les organisations et personnes de contact sont aussi mentionnées, dans le but de faciliter l'échange d'expérience.

Vers le répertoire de projets : www.ebg.admin.ch/af > Répertoire de projets

5. Annexes : Bases légales et publications

Bases légales

- Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (loi sur l'égalité, LEg) du 24 mars 1995. (RS 151.1)
- Loi fédérale sur les aides financières et les indemnités (Loi sur les subventions, LSu) du 5 octobre 1990. (RS 616.1)
- Ordonnance relative aux aides financières prévues par la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes du 22 mai 1996. (RS 151.15)
- Ordre de priorité pour l'allocation d'aides financières en vertu de la loi sur l'égalité (LEg), applicable du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2024, prolongé jusqu'au 31 décembre 2025
<https://backend.ebg.admin.ch/fileservice/sdweb-docs-prod-ebgch-files/files/2023/08/28/f85220db-4e42-4468-81be-7dabaf88ff9.pdf>

Directives

- BFEG : Aides financières Promotion de l'égalité entre femmes et hommes dans la vie professionnelle, Directives, 2024
<https://backend.ebg.admin.ch/fileservice/sdweb-docs-prod-ebgch-files/files/2024/11/29/d9c75fb4-0ba8-4861-bb58-0f4c59628c57.pdf>

Publications du BFEG

- BFEG : Evaluation des aides financières prévues par la loi sur l'égalité. Rapport final. Infras, octobre 2020
<https://backend.ebg.admin.ch/fileservice/sdweb-docs-prod-ebgch-files/files/2023/08/28/a4c2e6c8-b26e-4471-9107-fe961365469c.pdf>